



Paris le 08/12/2018

Augmentation des coûts des compétitions nationales et ajustement des frais d'inscription et d'engagement

Décision du comité directeur fédéral du 08 décembre 2018, afin de relever le montant des coûts d'inscription et d'engagement pour les championnats de France. Les raisons de cette augmentation sont les suivantes :

- Les tarifs des hôtels, des restaurants augmentent de manière importante depuis un certain nombre d'années.
- Les indemnités kilométriques des arbitres ont été augmentées à de nombreuses reprises pour faire face à l'augmentation des frais de route et cela sans répercussion sur les coûts d'inscription
- Les tarifs de location des parcs expositions nécessaires aux championnats 10 m et Ecoles de Tir sont en constante augmentation
- La baisse très sensible des subventions des collectivités locales sur l'organisation des manifestations sportives
- Les mesures de sécurité à mettre en place sur les grandes compétitions représentent de très fortes sommes qui impactent les budgets
- Il est de plus en plus nécessaire de faire appel à l'indemnisation des bénévoles voire à des intérimaires pour finaliser les préparatifs des compétitions
- La mise en place d'actions de communication de plus en plus nombreuses sur les compétitions nationales

Il est enfin à noter que ces prix d'engagements et d'inscription n'avaient pas été augmentés depuis 2004, soit 14 ans.

Mise en application dès le 1^{er} Janvier 2019

Michel BACZYK
Trésorier